

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
12 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le douze du mois de décembre le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois décembre sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Véronique BESSE, Marietta BOONEFAES, Julie MARIEL-GODARD, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Flora PRIEUR, Bernadette BOURCIER.
Messieurs Jean-Marie GRIMAUD, Joseph CHEVALLEREAU, Yves MARTINEAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Messieurs Christophe HOGARD, Benoît DUGAST.
Mesdames Annick MENANTEAU, Lucette SOURISSEAU.
Madame Laurence MARTINEAU pouvoir à Madame Odile PINEAU.

Nombre administrateurs en exercice : 17

Nombre administrateurs présents : 12

Nombre administrateurs votants : 13

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD.

N°01 : BUDGET 2022 RESIDENCE DE LA FONTAINE DU JEU – DECISION MODIFICATIVE N°1.

(Rapporteur : Magali LOISEAU).

Madame la Vice-Présidente du CCAS expose au Conseil d'administration que certains crédits prévus au budget de la résidence Fontaine du Jeu 2022 sont insuffisants.

Par conséquent, elle propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver les virements de crédits ci-dessous :

Intitulé du compte		<u>SECTION D'EXPLOITATION</u>	
		Recettes	Dépenses
735111	EHPAD et PUV-AM-hébergement permanent résidents affiliés à sécu	54 658.00 €	
7351128	EHPAD et PUV-AM-Autres financements complémentaires	218 043.00 €	
7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	47 299.00 €	
64111	Rémunération principale personnel		320 000.00 €
	TOTAL	320 000.00 €	320 000.00 €

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Envoyé en préfecture le 14/12/2022
Reçu en préfecture le 14/12/2022
Publié le
ID : 085-268500758-20221212-DEL01_20221212-DE

Transmis en Préfecture le : 16/12/22
Publié électroniquement le : 17/12/22

Pour copie conforme,

Magali LOISEAU,
Vice-Présidente du CCAS.

Jean-Marie GRIMAUD,
Secrétaire de séance

